

Téléassistance, comment choisir ?



Après une hospitalisation, un accident domestique, ou en prévention, 560 000 seniors se sont équipés d'un système qui donne l'alerte en cas de chute ou malaise. Mais cette assistance à distance est-elle efficace ?

TROUVER LA SOLUTION ADAPTÉE

Votre logement est peu spacieux et vous y avez accès à internet même si vous n'avez pas pour autant d'abonnement ? Vous pouvez opter pour un récepteur connecté à un bracelet et/ou un pendentif, avec bouton d'appel et détecteur de chute lourde (attention, il ne faut pas trop s'éloigner du récepteur). En revanche, si vous avez un grand jardin et si vous sortez souvent, préférez un bracelet ou pendentif avec carte SIM intégrée. Car ce dispositif fonctionne partout, via

le réseau téléphonique (on parle alors de téléassistance mobile). En principe, presque tous les bracelets, montres ou pendentifs sont étanches, hypoallergéniques et résistants aux chocs.

UNE FORMULE SUR MESURE

Beaucoup d'assureurs disposent d'une offre avec des partenaires fiables (tel Assystel avec la GMF, MMA et la MAAF). Si ce n'est pas le cas du vôtre, souscrivez chez un spécialiste, comme Présence

Verte, Bluelinea ou Assystel. Avec le service Veiller sur mes parents, La Poste propose en plus des visites du facteur (une dizaine d'euros par mois pour une visite hebdomadaire). La qualité de la plateforme d'écoute est primordiale (celles de Présence Verte, Assystel et Bluelinea sont en France). Présence Verte et Bluelinea prévoient même un appel en cas de déprime pour discuter. Avant de signer, étudiez les conditions de résiliation ou de suspension (hospitalisation, etc.) et les modalités d'installation et de restitution du matériel.



Benjamin Zimmer,
directeur délégué associé, Silver Alliance.

LES CONSEILS DE L'EXPERT

« Le tarif moyen s'élève entre 20 et 30 euros par mois, mais si l'entreprise est agréée, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50% (si vous n'êtes pas imposable, vous percevez du fisc un chèque de la moitié de la facture annuelle). Certaines collectivités locales, comme le département des Landes, accordent également un coup de pouce. Renseignez-vous ! »